



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 118368

Texte de la question

M. Guy Malherbe demande à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé de lui indiquer : le montant des déficits que l'ACOSS a dû financer en 2008, 2009, 2010 et 2011 ; et par quels moyens elle est parvenue à les financer : Caisse des dépôts et consignations, billets de trésorerie, émission d'euros commerciaux sur les marchés monétaires ; avec quels résultats auprès des investisseurs et avec quelle appréciation portée par les agences de notation. Il souhaiterait connaître aussi quels ont été les acheteurs de ces titres de dette.

Données clés

Auteur : [M. Guy Malherbe](#)

Circonscription : Essonne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118368

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 10030

Question retirée le : 27 mars 2012 (Fin de mandat)